

Grilles appels à projets ligues PSF 2025

6 actions maximum dont 3 obligatoires + 1 action Pôle Espoirs (si niveau 2)

COMPTES ASSO (LCA)							
Nature de l'aide (ANS)	Modalité de l'aide (ANS)	Objectif opérationnel (ANS)	Niveau d'importance	Modalité ou dispositif	Nom action	Descriptif de l'action	Indicateurs
Projets Sportifs Fédéraux	Aide au Projet	Structuration du club de demain	Obligatoire	Structuration clubs/comités de demain	Structuration Territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination et Animation Territoriale dont l'ETR avec les comités départementaux pour la mise en oeuvre du Projet Sportif Fédéral sur tout le territoire : - Organisation structurelle de l'ETR ou autre (nombre de réunions, modalités de décisions) - Déclinaison de la convention FTT/Territoires quand signée ou déclinaison des fonctionnements (Ligue-Comités) <p align="center">Financement maximum à hauteur de 4000€</p>	- Evolution du nombre de licenciés par type de licence et par catégorie
		Structuration du club de demain	Obligatoire	Structuration clubs/comités de demain	La formation	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des sessions de formation technique, d'arbitrage, ou dirigeant à destination des licenciés du territoire (filière technique - IC, AF, EF, arbitre : AC, AR, JA1, JA2, JA3, dirigeants) - Participation des membres élus et salariés de la ligue à des formations spécifiques (Dirigeants, Nouvelles pratiques Extérieur ou VR, Ping Santé, Coach d'insertion...) - Mise en place de module de formation spécifique ou de formation continue hors filière fédérale (4-7ans, santé, nouvelles pratiques...) - Lutte contre toutes les formes de violence : Actions visant la prévention et la protection des sportifs : réunions d'informations auprès des acteurs locaux, cellules d'écoute, formations spécifiques (Colosse aux pieds d'argile) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes formées (techniciens, arbitres) et de sessions réalisées - Nombre de comités impliqués dans l'organisation de sessions de formations (maillage territorial) - nombre de sessions et/ou de formés sur des modules de formation continue hors filière fédérale - Vérification de l'honorabilité des arbitres, encadrants et dirigeants.
		Accession au sport de haut niveau	Obligatoire	Accession territoriale au sport de haut niveau	Détection des Talents	<ul style="list-style-type: none"> - Actions complémentaires d'entraînement pour les jeunes talents âgés de moins de 13 ans identifiés dans le PPF et/ou PPR : regroupements, stages, suivi individualisé... <p>Financement maximum à hauteur de 15% du budget total attribué à la Ligue régionale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes identifiés - Nombre de regroupements proposés - taux de participation des jeunes détectés
		Développement des pratiques	Au choix	Nouvelles pratiques	Nouvelles pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de soutien financier/humain/matériel pour le Ping en extérieur : - la construction/réhabilitation d'espaces de Ping en extérieur, - l'animation ou l'aide aux structures qui animent des tables existantes dans les parcs et autres, - l'organisation d'une étape du Ping Tour Terre de Jeux ou des actions dans les communes pour les Jeux (Grande Cause Nationale, Clubs 2024, été Ping JOP...) - Action directe ou d'aide au développement du PingVR (organisation de tournois, prêt de matériel, achat de matériel pour faire jouer et faire connaître <i>NB : l'achat de matériel spécifique associé à l'organisation de manifestations spécifiques dédiées rentrent dans la demande de financement</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites créés ou réhabilités et animés - Nombre d'actions organisées ou soutenues - Nombre de clubs impliqués (Ping Ext, été Ping, Ping Tour) - Nombre de licences libérées et événementielles créées
			Au choix	Ping Inclusif	Développement des dispositifs d'inclusion ou de réduction des inégalités d'accès à la pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Action d'organisation ou de soutien d'une étape Du Stade Vers l'Emploi ou d'un job dating par le Tennis de Table - Action de promotion/d'encadrement du Tennis de Table dans les quartiers QPV ou zones carencées et rurales - Action de formation : Animateur ou coach d'insertion par le sport, intervenir en milieu carcéral 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de participants - Nombre de nouvelles licences - Création de créneaux spécifiques et nombre de licenciés ou participants aux actions ou inscrits dans le créneau
			Au choix	Ping Educatif	Recrutement et fidélisation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de soutien financier/humain/matériel pour : - attirer ou fidéliser les jeunes débutants de 7 à 11 ans sous une forme opérationnelle dans le club (cycle scolaire, péri-scolaire, Premier Pas Pongiste, école de sport...) - développer ou organiser la pratique en faveur du public 4-7 ans (création et animation d'une section, Fête du Ping 4-7ans). 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de licenciés jeunes de 4 à 11 ans (poussins/benjamins) - Nombre de clubs soutenus pour organiser le PPP, Actions scolaires et péri-scolaires - Nombre de clubs ayant une section 4-7ans - Evolution des taux de renouvellement et d'abandon des jeunes
		Au choix	Ping Actif	Développement des dispositifs de Ping Bien Être et Ping Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Actions d'organisation ou de soutien financier/humain/matériel visant à promouvoir les dispositifs de Ping Bien-Être pour les loisirs (Féminines, Adolescents, seniors (+65ans), entreprises (Actifs) ...). Le PingVR ou le Ping en Extérieur et son animation/développement) sont éligibles auprès des publics concernés. - Actions d'organisation ou de soutien financier/humain/matériel visant à promouvoir les dispositifs de Ping Santé (Alzheimer, Parkinson, Cancer...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de nouveaux licenciés dont féminines - Nombre de clubs impliqués, de participant(e)s - Nombre d'actions avec France Alzheimer et/ou France Parkinson 	
Accession au sport de haut niveau	Si Pôle Espoirs de niveau 2	Accession territoriale au sport de haut niveau	Optimisation de l'entraînement (Pôle Espoirs)	<p align="center">Action concernant uniquement les ligues ayant un Pôle Espoirs de niveau 2</p> <p align="center">Présentation du fonctionnement du Pôle et budget spécifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de joueurs accédant à un pôle France en N+1 ; - Nombre de joueurs membres des cellules de Performance en N ; - Nombre de joueurs en catégorie A des cellules « Performance Jeunes » ; - Nombre de joueurs sur liste Espoir en N 		

NOTES :

Il n'y a plus de fiche action spécifique sur le développement durable car cette notion doit être prise en compte systématiquement dans toutes les actions proposées

Il n'y a plus de fiche action spécifique sur la féminisation car elle doit être incluse dans une dynamique de mixité (chiffres à préciser dans les indicateurs et dans les publics cibles de l'action)